



# COMPTE-RENDU

## Réunion du GAL

### N°05

08/04/2025



Visite commentée des arènes de Parentis-en-Born  
cofinancées par l'Union européenne programme  
LEADER 2014-2020



Réunion du GAL 08/04/2025  
Salle des arènes de Parentis-en-Born



Union européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



**La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire**

## Table des matières

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS .....	3
ASSISTAIENT EGALLEMENT .....	4
RAPPEL ORDRE DU JOUR .....	4
RESUME DE LA SEANCE.....	5
Projet pour avis d'opportunité.....	5
Ouverture de la réunion du GAL .....	5
Point d'actualités .....	6
◆ Appel à projet fiche-action 2 « Tourisme durable ».....	6
◆ Forum du GAL.....	6
◆ Espace de travail collaboratif du GAL sur WIMI .....	7
◆ Composition du GAL.....	7
◆ Agenda 2025.....	8
◆ Approbation du compte-rendu du GAL 04 du 26/11/2024.....	8
L'avis d'opportunité.....	8
Projets présentés pour avis d'opportunité.....	9
<i>Mes déchets en vacances _SIVOM du Born .....</i>	9
<i>Salon école_ Institut de Formation des Grands Lacs .....</i>	11
<i>Etude de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale_ Communauté des communes des Grands Lacs .....</i>	13
Sélection du GAL : programmation du FEADER .....	15
Projets présentés en sélection .....	15
<i>Ingénierie hélistation_La Smalah.....</i>	15
<i>Charte patrimoniale et paysagère_Commune de Lévignacq .....</i>	16
<i>Ingénierie Mobilité 2024_Pays.....</i>	16
<i>Ingénierie Animation des actions au service d'une citoyenneté active 2024_Pays .....</i>	16
<i>Ingénierie du GAL 2024_Pays .....</i>	17

Le GAL s'est réuni à Parentis-en-Born à la salle des arènes

le 08 avril 2025, à 18h30, après une visite commentée des arènes par son Directeur M. Roche.

## MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Collège public								
Titulaires				Suppléants				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
DOUSTE	Françoise	x		LARREZET	Hélène		x	
THOMAS	Sandrine	x		NADAU	Marie-Françoise		x	
SEGAUT	Céline		x	CANTAU	Laetitia	x		
PINCE	Laure		x	LEGRAND	Sylvie		x	
PONS	Guy		x	FORTINON	Xavier		x	
POMAREZ	Frédéric		x	DELEST	Marie-France		x	
LEINER	Françoise	x		PUJOS	Eliane		x	
THEBAULT	Henri-Jean		x	WEBER	Sophie		x	
MOUHEL	Philippe		x	BARRERE	Jean-Louis		x	
CAULE	Jean-Claude		x	WATIER	Jean		x	
GOMEZ	Arnaud	x		DUCOUT	Gilles		x	
MORA	Véronique		x	GALLEA	Thierry		x	
PARIS	Julien		x	LESPADE	Jean-Marc		x	
TOTAL 13 titulaires				TOTAL 13 suppléants				

En rouge, les membres du collège public participants aux votes des projets.

Collège privé								
Titulaires				Suppléants				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
BOUDIN	Yohann	x		DELMON	Nicolas		x	
HUGUET-AMBLARD	Valérie	x		LUCCHESI	David		x	
DANIEL-CALONNE	Pierre	x		BOISSELIER	Yoan		x	
PRIEUR	Isabelle	x		BOIDIN	Laurence		x	
PLANTON	Rémi			FAVRE	Vincent	x		
VERGUIN	Guillaume		x	BONNIER	Béatrice	x		
THIZY	Bernard	x		LARUE	Claire		x	
GORON	Alizée		x	GRAVELAT	Alexandre		x	
LORIES	Ganael	x		FAUCHER GAYRAUD	Laurence		x	
LESPES	Delphine		x	CONTE	Thierry		x	
CALAIS	Tiffany		x	FAUVEL	Line		x	
RONDET	Myriam		x	VIGNERES	Paul		x	
PERRIN	Bastien		x	LECRENAIS	Lénaïc		x	
WACKENIER-BRUSTIS	Isabelle	x		BAILLARD	Patrick		x	
QUILLACQ	Denis	x		DOMER	Térence		x	
PECHAUD	Vincent		x	LORTEAU	Yann	x		
PERENNES	Alban		x	COTTIN	Arnaud		x	
GRILLON	Cédric		x	GAILLARD	Amandine	x		
PATOU	Sébastien	x		LECONTE	Yann		x	
LAROSE	Estelle	x		JOLIVET	Lisa		x	
TOTAL 20 titulaires				TOTAL 20 suppléants				

En rouge, les membres du collège privé participants aux votes des projets.

#### **DOUBLE QUORUM RESPECTÉ :**

- Au total, **19 membres sont présents**.
- Sur 33 votants : **19 membres votants présents** soit **58%** des membres ayant pouvoir de vote sont présents.
- Parmi ces 19 membres, **14 sont issus du collège privé** (**74%** des membres ayant pouvoir de vote sont issus du collège privé).

#### **ASSISTAIENT EGALEMENT**

Nom	Prénom	Structure
DROUGARD	Corinne	PETR_Pays Landes Nature Côte d'Argent
LAVAUD	Célia	PETR_Pays Landes Nature Côte d'Argent
TALEDEC	Marie	PETR_Pays Landes Nature Côte d'Argent

#### **RAPPEL ORDRE DU JOUR**

- ◆ Accueil
- ◆ Point d'actualités
  - Appel à projet fiche-action 2 « Tourisme durable »
  - Forum du GAL
  - Espace de travail collaboratif du GAL sur WIMI
  - Composition du GAL
  - Agenda 2025
- ◆ Point administratif :
  - Approbation du compte-rendu GAL 04
- ◆ Rappel de la notion de conflit d'intérêt
- ◆ Projets pour avis d'opportunité :
  - SIVOM DU BORN : Mes déchets en vacances
  - INSTITUT DE FORMATION DES GRANDS LACS : salon école
  - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DES GRANDS LACS : Etude GPECT
- ◆ Projets en sélection définitive (programmation du FEDER et FEADER) :
  - COMMUNE DE LEVIGNACQ : Charte patrimoniale et paysagère
  - LA SMALAH : Ingénierie hélistation
  - PAYS : Ingénierie mobilité 2024
  - PAYS : Ingénierie animation des actions au service d'une citoyenneté active 2024
  - PAYS : Ingénierie du GAL 2024

## RESUME DE LA SEANCE

### Projet pour avis d'opportunité

Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEDER/FEADER	Montant total éligible	Avis d'opportunité	Note
2	SIVOM du Born	Mes déchets en vacances	54 612 €	68 265 €	Favorable	14/20
4	Institut de Formation des Grands Lacs	Salon école	60 000 €	75 799 €	Favorable	14,5/20
5	Communauté des communes des Grands Lacs	Etude GPECT	15 000 €	43 296 €	Favorable	12.5/20

### Projet pour avis de sélection définitive

Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEDER / FADER	Fonds européen	Sélection du GAL
5	Commune de Lévignacq	Charte patrimoniale et paysagère	12 120 €	FEADER	OUI
6	La Smalah	Ingénierie Hélistation 2024	25 000 €	FEDER	OUI
6	Pays	Ingénierie Animation des actions au service d'une citoyenneté active 2024	25 000 €	FEDER	OUI
6	Pays	Ingénierie mobilité 2024	25 000 €	FEDER	OUI
8	Pays	Ingénierie du GAL 2024	61 160,16 €	FEADER	OUI

## Ouverture de la réunion du GAL

Arnaud Gomez, Président du GAL ouvre la séance à 18H30 et annonce l'ordre du jour.

## Point d'actualités

### ◆ Appel à projet fiche-action 2 « Tourisme durable »

Marie Talédec, animatrice du GAL, rappelle la décision du GAL prise en novembre 2024 d'ouvrir un appel à projets sur la fiche-action 2 « Développer et valoriser un tourisme durable à l'année » pour booster les projets en lien avec le tourisme durable et responsable en 2025.

Un groupe de travail sera proposé courant avril aux membres du GAL volontaires afin de définir les modalités techniques et le règlement intérieur de cet appel à projet (montant de l'enveloppe dédiée, critères, typologies d'actions, calendrier...).

La version définitive de l'appel à projet sera soumise au vote du GAL par le biais d'une consultation écrite début mai pour lancer la communication sur l'appel à projet de mai à octobre 2025. La dernière réunion du GAL de l'année sera dédiée à cet appel à projets.

La coordinatrice du conseil de développement (codev) et gestionnaire LEADER, Célia Lavaud, explique que le Conseil de développement lancé en début d'année travaille sur la saisine des élus : « Comment développer un tourisme durable et quatre saisons en Landes Nature Côte d'Argent ? ». Dans ce cadre, le Pays a sollicité le conseil de développement pour engager une réflexion pour un avis consultatif sur les critères de l'appel à projet à proposer au GAL.

#### Calendrier :

- Avril : Elaboration de l'AAP, en concertation avec les acteurs locaux
- Mai - Octobre : Dépôt des projets
- Novembre : GAL spécial AAP Passage en opportunité des projets

### ◆ Forum du GAL

Cette année le forum du GAL se déroulera à Castets, Grange du Barrat, le mardi 27 mai.

La thématique proposée pour cette journée d'échanges porte sur une acculturation au tourisme durable en lien avec l'ouverture de l'appel à projets.

Pour l'occasion, le GAL et le Conseil de Développement se réuniront lors de cette journée.

Au programme :

- Présentation du dispositif régional ACTT (Accompagnement au Changement des Territoires Touristiques) porté par le Pays en lien avec les offices intercommunaux du tourisme du territoire.
- Partage d'expérience du codev au GAL sur le tourisme durable
- Présentation de l'appel à projet du GAL
- Une fresque en lien avec le tourisme

## ◆ Espace de travail collaboratif du GAL sur WIMI

L'équipe technique met à disposition des membres du GAL un espace de travail collaboratif dans lequel différents documents sont disponibles :

- Documents de séance (fiches-projets, grilles de sélection...)
- Supports de présentation de la stratégie du GAL, fiches-actions, guide du porteur...
- Appels à projets européens en cours
- Kit de communication
- Tableau de bord des projets sélectionnés, en cours d'instruction, à venir...
- Un agenda partagé avec différents webinaires à destination des GAL de Nouvelle-Aquitaine auxquels vous pouvez participer
- Un espace de discussion

Une notification vous invitant à vous connecter en créant votre compte a été envoyée début avril.

Pour toute difficulté l'animatrice se tient à votre disposition.

The screenshot shows a Gantt chart interface with four columns of projects:

- Projets en amorçage**:
  - CCLN\_Documentaire sur l'eau (fiche-action 1 "ressources locales")
  - CCLN\_Château de Lévignacq (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - MIMIZAN\_Ingénierie Agenda 21 (fiche-action 6 "ingénierie thématique")
  - BISCAVENTURE (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - CENTRE LAC ET OCEAN (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - JARDINS DE LA COTE D'ARGENT (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - BISCARROSSE\_Musée de l'hydravion (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - CCGL\_Maison de l'environnement (fiche action 1 "ressources locales")
- Avis opportunité GAL à venir**:
  - SIVOM\_Mes déchets en vacances (fiche-action 2 "tourisme durable")
  - CCGL\_Etude GPECT (fiche-action 5 "études et vision prospective")
  - IFGL\_Plateau technique de formation (fiche-action 4 "services et redynamisation")
- En instruction Région**:
  - CS MUSIQUE\_Trombone Alpha (fiche-action 4 "services et redynamisation") MT
  - LEVIGNACQ\_Cœur de bourg (fiche-action 4 "services et redynamisation") MT
  - MIMIZAN\_Plaine des sports (fiche-action 4 "services et redynamisation") MT
  - SANGUINET\_Equipement médiathèque (fiche-action 4 "services et redynamisation") MT
  - CONSERVATOIRE\_Ingénierie abeille noire (fiche-action 6 "ingénierie thématique") MT
- Avis de programmation défini...**:
  - LA SMALAH\_Ingénierie hélistation (fiche-action 6 "ingénierie thématique") MT
  - Pays Ingénierie GAL 2024 (fiche-action 8 "ingénierie du gal") MT
  - PAYS\_Ingénierie mobilité (fiche-action 6 "ingénierie thématique") MT
  - PAYS\_Ingénierie citoyenneté (fiche-action 6 "ingénierie thématique") MT

## ◆ Composition du GAL

Plusieurs structures du collège privé sont « sortantes » du GAL. Un appel à de nouveaux membres est nécessaire afin de maintenir une bonne dynamique au sein du GAL et de permettre l'atteinte du double quorum obligatoire pour toute séance du GAL. Les membres du GAL sont invités à communiquer dans leurs réseaux afin d'orienter des structures potentiellement intéressées à prendre contact avec l'animatrice.

Pour rappel, le double quorum est fixé ainsi :

- Au moins 50% des membres votants sont présents (17 membres)
- Parmi les membres votants présents, au moins 50% sont issus du collège privé.

## ◆ Agenda 2025

Forum du GAL	Mardi 27 mai, Castets
GAL 06	Mardi 17 juin
GAL 07	Mardi 30 septembre
GAL 08 : special AAP Tourisme	Mardi 25 novembre

## ◆ Approbation du compte-rendu du GAL 04 du 26/11/2024

L'animatrice du GAL, rappelle l'envoi du compte-rendu de la précédente réunion du GAL et interroge le GAL sur d'éventuelles observations.

**LE COMPTE-RENDU DU GAL 04 EST VALIDE A L'UNANIMITE**

## L'avis d'opportunité

L'animatrice présente à quel moment du parcours d'un projet se situe l'avis d'opportunité et les modalités de vote sur les projets.

Il est rappelé que l'avis d'opportunité peut être :

- Favorable : **12 et +**
- Ajournement : **Entre 10 et moins de 12**
- Défavorable : **-10**

Il est attendu du GAL qu'il évalue si le projet présenté est cohérent avec sa stratégie.

Cependant, en aucun cas cet avis ne vaut pas acceptation définitive du projet.

Un avis d'opportunité favorable permet au porteur de projet de déposer une demande d'aide auprès de la Région, autorité de gestion des fonds européens, qui après instruction détermine l'éligibilité technique du projet et le montant de fonds européens pouvant être octroyé.

Si l'instruction régionale valide le projet, le GAL confirmera dans le cadre d'une prochaine réunion du GAL la programmation du projet et le montant définitif des financements européens octroyés.

## Projets présentés pour avis d'opportunité

### *Mes déchets en vacances \_SIVOM du Born*

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Vincent Fabre**, office de tourisme de Bisca Grands Lacs

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 2 « Développer et valoriser un tourisme durable à l'année » dans laquelle s'inscrit le projet.

Les actions soutenues doivent encourager le développement d'un tourisme à l'année tout en préservant ses ressources du territoire, développer la notoriété du territoire et de ces atouts et de les rendre plus attractifs, dans une saison élargie. Enfin, la fiche-action vise à améliorer et diversifier la qualité de l'offre de services et d'hébergements écotouristiques.

#### **Restitution du groupe préparatoire**

Le groupe préparatoire restitue son analyse du projet.

Françoise Leiner restitue au GAL les échanges du groupe préparatoire.

Le projet a été retravaillé en prenant en compte les réserves émises par le GAL en novembre dernier :

- Projet travaillé en interne par le service communication (plus de recours à une agence de communication)
- Enquête réalisée auprès des hébergeurs touristiques
- Création d'un groupe tourisme au sein de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)
- Montant du projet global : 68 265€ au lieu de 100 000€
- Montant de la solution numérique choisie : 12 300€ au lieu de 27 400€
- Cofinancement obtenu de CITEO (6 000€)

Des points restent à éclaircir lors de la présentation du porteur :

- Comment l'impact de cette campagne de communication sera mesuré ?
- Quels indicateurs permettront de voir si le tonnage des déchets s'est réduit durant la saison ?
- Y aura-t-il une enquête en fin de saison adressée aux hébergeurs afin de collecter leurs retours sur les outils proposés ?

Le groupe préparatoire situe le projet sur un avis d'opportunité favorable qui pourra évoluer en fonction des précisions apportées par le porteur.

#### **Présentation du projet**

M. Soules, président du SIVOM et Mme Capo, chargée de communication présentent le projet « Mes déchets en vacances ».

La demande auprès de LEADER porte sur une campagne de communication au tri des déchets ciblés sur les touristes et hébergeurs touristiques, une application multilingue de géolocalisation des points de tri avec les consignes afférentes, les frais de personnel liés au recrutement d'un animateur saisonnier pour la sensibilisation sur toute la saison et pour une exposition itinérante de sensibilisation au tri installée dans les offices de tourisme en saison et pour les médiathèques et scolaires en hors saisons.

*Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.*

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes		
Diffusion campagne (réseaux sociaux, presse, radio...)	6 000 €	Fonds européens (FEDER)	48 612 €	71%
Goodies	17 390 €	CITEO	6 000 €	9 %
Stand animation (triporiteur, équipement agent, jeu...)	7 100 €	Autofinancement	13 653 €	20%
Solution numérique Publidata	12 300 €			
Exposition itinérante	15 000 €			
Ressources humaines	10 475 €			
<b>TOTAL</b>	<b>68 265 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>68 265 €</b>

### **ECHANGES AVEC LE GAL**

***Le GAL demande au SIVOM du Born si un lien sera fait avec les grandes surfaces sur le tri des déchets en période estivale ?***

Au niveau des grandes surfaces, le SIVOM est en bout de ligne. Cependant, l'ambassadeur pourra être présent dans certaines grandes surfaces grâce au triporiteur et aux animations proposées.

L'ambassadeur du tri sera itinérant sur le territoire pour cibler les endroits les plus fréquentés sur les stations touristiques.

***Le GAL souhaite des précisions sur la répartition des animations de l'ambassadeur du tri sur le territoire ?***

Un planning de ses interventions est en cours de définition. Le but étant d'assurer une présence sur les lieux les plus fréquentés par les touristes donc principalement sur les stations de Biscarrosse et Mimizan.

***Le GAL questionne le SIVOM sur la manière dont les kits de tri seront distribués ?***

Ils seront disponibles en déchetteries, auprès de l'Ecomobile, des offices du tourisme et des acteurs bénévoles.

***Enfin, le GAL demande plus de détails sur les liens envisagés avec les offices du tourisme ?***

Les deux offices intercommunaux du tourisme (Bisca Grands Lacs et Mimizan) seront bien partenaires du projet. L'exposition itinérante sur le tri des déchets sera installée en saison dans les offices. Ils pourront relayer également la campagne de communication. Enfin, ils sont associés dans le groupe de travail « tourisme » dans le cadre du Programme local de prévention des déchets pour notamment faire évoluer les pratiques et recueillir les besoins du secteur.

### **LE MOT DU GAL**

Les membres du GAL lèvent les réserves émises lors de l'ajournement du projet en novembre 2024. Le SIVOM a présenté un projet retravaillé, mûri, amélioré qui devrait avoir un impact en faveur d'un tourisme plus durable et responsable sur le territoire.

Le GAL invite le SIVOM à venir présenter en fin d'année le résultat de la campagne de communication afin de mesurer l'impact du projet.

**AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 14/20**

## ***Salon école\_Institut de Formation des Grands Lacs***

**Pas d'abstention vote pour conflit d'intérêt.**

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 4 « Développer les services marchands et non marchands et redynamiser les bourgs, centres bourgs et centres villes » dans laquelle s'inscrit le projet.

Les actions en lien avec la redynamisation de cette fiche-action viseront à contribuer à une stratégie de dynamisation des centres bourgs, villes ou quartiers.

Elles devront permettre de redonner aux bourgs leur rôle de centralité en favorisant l'installation de services et de commerces de proximité, en concentrant une offre de logement et en développant des projets d'aménagement favorisant le lien social.

### **Restitution du groupe préparatoire**

Le groupe préparatoire restitue son analyse du projet.

Pierre Daniel-Calonne présente les points forts du projet :

- Le rayonnement du CFA sur le territoire du Pays et au-delà
- De nombreux partenariats publics-privés

Des points seront à éclaircir lors de la présentation du porteur :

- Y-a-t-il un diagnostic du territoire sur les besoins en formation dans ces filières ?
- Quels sont le CFA du secteur ?
- Y a-t-il une complémentarité de travaillée avec notamment le CFA du Born ?
- Pourquoi ces 3 filières en particulier (sport, commerce, coiffure) ?
- Y aura-t-il un lien avec la GPECT de la communauté des communes ?
- Actuellement le CFA dispose d'une convention de mise à disposition des locaux de la commune, y a-t-il une recherche d'autres locaux si cette convention venait à s'arrêter ?
- Nombre d'employeur en local déjà ciblé pour les alternances ?
- Quel est le taux d'employabilité des jeunes ?

Le groupe préparatoire situe le projet sur un avis d'opportunité favorable qui pourra évoluer en fonction des précisions apportées par le porteur.

### **Présentation du projet**

Katia Darmagnac et l'équipe pédagogique présentent le projet de création de l'Institut de Formation des Grands Lacs et plus particulièrement de l'installation d'un salon de coiffure école avec des salles de formation attenantes en centre bourg de Biscarrosse.

La demande auprès de LEADER porte sur les équipements de formation du salon école.

*Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.*

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes		
Bacs de lavage	17 054 €	Fonds européens (FEDER)	60 000€ (plafond)	79 %
10 Fauteuils de coiffure	10 512 €	Région sollicitée	En cours d'étude	
5 Coiffeuses	8 456 €	Autofinancement	15 799 €	21 %
Meuble caisse	8 608 €			
Autres équipements	8 794,38 €			
Salle de classe (mobilier)	15 000 €			
Matériel informatique	7 374,62 €			
<b>TOTAL</b>	<b>75 799 €</b>		<b>75 799 €</b>	

### **ECHANGES AVEC LE GAL**

***Le GAL demande des précisions sur la localisation du projet et sur la durée de la mise à disposition du local par la commune de Biscarrosse ?***

Le local va se situer en cœur de bourg de Biscarrosse, sous les arcades. La convention de mise à disposition sera sur une durée de 5 ans. L'ensemble des équipements et du mobilier sera entièrement déplaçable afin de libérer la salle si nécessaire pour les besoins de la commune.

***Le GAL questionne l'IFGL sur les autres lieux concernés par les formations (commerce et BPJEPS), sur le nombre d'inscriptions et sur les autres villes proposant la formation coiffure aux alentours ?***

Les 3 filières se localisent à Biscarrosse sur 3 lieux différents.

A ce jour, 29 candidats du territoire sont préinscrits dans la section coiffure. Certains jeunes de Labouheyre ou Mimizan pourraient rencontrer des problèmes de logement. Des solutions de collocation ou de chambres chez l'habitant sont explorées afin de pallier ces difficultés.

Enfin, les autres formations de coiffure sont à ce jours proposées à : La Teste-de-Buch, Mont-de-Marsan, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Dax.

***Le GAL souhaite savoir par quels moyens de communication l'association a communiqué sur ses portes ouvertes et d'où viennent les formateurs ?***

La communication s'est faite majoritairement sur les réseaux sociaux, le site internet et le bouche-à-oreille.

Quant à l'équipe des formateurs, elle vient essentiellement du Nord des Landes (80%) et certains de Gironde.

***Le GAL demande si l'association envisage d'ouvrir de nouvelles filières (hôtellerie et restauration) ?***

Dans un premier temps l'IFGL va se concentrer sur ces 3 premières filières. Par la suite, une formation en aéronautique pourrait être envisagée mais à ce stade il est encore trop tôt pour se projeter sur cette suite. Concernant la filière hôtellerie et restauration, le constat fait met en avant que le territoire dispose des entreprises liées à l'économie touristique du territoire mais pas des apprenants.

## **Le GAL questionne l'IFGL sur sa connaissance du CFA du Born sur Mimizan ?**

Une rencontre a eu lieu avec le CFA du Born. Une complémentarité peut exister entre ces deux structures. Du fait de l'approche pédagogique en 100% présentiel, les publics ciblés ne sont probablement pas les mêmes.

### **LE MOT DU GAL**

Le GAL met en avant le travail collaboratif et de recherche qui a été réalisé. La liste des entreprises démarchées et d'ores et déjà prêtes à prendre des apprenants en alternance démontre le sérieux et la solidité de la démarche. Ce projet répond à un besoin de formation sur le territoire, stimulera l'économie locale et propose des filières en demandant localement.

### **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 14,5/20**

## ***Etude de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale\_Communauté des communes des Grands Lacs***

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Françoise Douste**, Présidente de la communauté des communes des Grands Lacs
- **Sandrine Thomas**, conseillère communautaire des Grands Lacs

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 5 « Etudes et vision prospective du territoire ».

Les actions soutenues concernent des outils prospectifs à visée de planification et d'actions territoriale afin d'avoir la capacité d'anticiper et de maîtriser les données de la réalité locale, pour avoir la capacité d'agir mieux pour le territoire.

### **Restitution du groupe préparatoire**

Le groupe préparatoire restitue son analyse du projet.

Arnaud Gomez restitue au GAL les échanges du groupe préparatoire.

Cette étude répond à un besoin du territoire qui ne dispose d'aucune GPECT et qui pourra bénéficier aux autres EPCI.

Des points restent à éclaircir lors de la présentation du porteur :

- Pourquoi avoir choisi d'externaliser l'étude auprès d'un prestataire (service développement économique au sein de l'EPCI, lien avec les chambres CCI/CMA... et France travail) ?
- De quelle façon s'opérera la transférabilité de la méthodologie auprès des autres EPCI ?
- Comment le partenariat local sera associé ?
- Quel porté à connaissance au niveau du Pays ?
- Jusqu'où ira le prestataire dans le diagnostic ?
- Quelle est l'implication de la communauté des communes dans la mission ?
- L'étude prévoit-elle un focus sur les métiers de la transition écologique ?
- Quel engagement des parties prenantes après l'étude pour la mise en œuvre du plan d'action ?

Le groupe préparatoire situe le projet sur un avis d'opportunité favorable qui pourra évoluer en fonction des précisions apportées par le porteur.

## Présentation du projet

Mme Marie-Françoise Nadau, vice-présidente en charge du développement économique et du tourisme accompagnée de Philippe Nemes, directeur du développement économique, présentent la démarche de l'étude GPECT de la communauté des communes des Grands Lacs.

La demande auprès de LEADER porte la réalisation de l'étude confiée au cabinet lillois My Better Job.

*Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.*

## **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Dépenses		Recettes		
Etude	<b>43 296 €</b>	Fonds européens (FEADER)	<b>15 000 €</b> (plafond)	35%
		Autofinancement	<b>28 296 €</b>	65%
<b>TOTAL</b>	<b>43 296 €</b>		<b>TOTAL</b> <b>43 296 €</b>	

## **ECHANGES AVEC LE GAL**

***Le GAL interroge le porteur sur son choix d'externaliser cette étude ? Certains entretiens sont-ils conduits par l'EPCI ?***

L'EPCI ne dispose pas en interne des moyens humains pour mener cette démarche avec l'ambition qui est donnée. Le bureau d'étude dispose d'une méthodologie et d'une expérience qui permettra d'obtenir cette vision macro tout en ayant une capacité d'analyse d'un grand nombre de data.

L'EPCI sera en duo avec le cabinet auprès de certains employeurs du territoire.

La réussite de l'étude réside dans le plan d'actions qui en découlera et sur son adéquation avec les besoins identifiés. L'offre et la demande du territoire doivent en effet se rencontrer.

***Le GAL demande si des tiers-lieux, en tant qu'espace ressource, seront associés à l'étude ?***

Oui il est bien envisagé de les associer.

***Le GAL souhaite des précisions sur le choix de ce bureau d'étude basé à Lille ?***

Le porteur revient sur la consultation menée. 5 candidats ont répondu. Après analyse, sur la base de critères définis en amont, le choix s'est porté sur celui de Lille.

***Les chambres consulaires sont-elles associées ?***

Les Chambres consulaires sont dans le comité de pilotage.

***Enfin, le GAL souhaite savoir quelle sera l'articulation avec le Comité Local pour l'Emploi (CLE) ?***

Le CLE s'opère à l'échelle de 6 Communautés de Communes dont celles du Pays Landes Nature Côte d'Argent (assez macro). L'étude alimentera de facto le CLE pour les Grands Lacs mais également au niveau de la communauté des communes de Mimizan, la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée.

## **LE MOT DU GAL**

Les membres du GAL confirment leur intérêt pour cette étude. Il sera intéressant de recevoir à nouveau le porteur pour une présentation du diagnostic et du plan d'actions. Un retour d'expérience sur la méthodologie appliquée à la démarche, ses points forts et de faiblesse sera également à partager avec le GAL.

**AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 12,5/20**

## **Sélection du GAL : programmation du FEADER**

L'animatrice LEADER présente cette nouvelle étape aux membres du GAL.

Après avoir donné un avis d'opportunité favorable aux projets, les porteurs ont pu déposer leur dossier de demande d'aide auprès des services instructeur de l'Autorité de gestion (Région) qui a vérifié l'éligibilité technique et réglementaire du projet.

Lorsque la Région émet un rapport d'instruction favorable, le montant du fonds européens est déterminé.

L'étape de sélection permet au GAL de confirmer le montant du fonds européen accordé au projet qui pourra être présenté à l'instance de consultation des partenaires (ICP) de la Région.

A l'issue de cette étape, une convention juridique pourra être signée entre le porteur de projet et l'Autorité de gestion.

2 projets fléchés sur du FEADER sont présentés en sélection, 3 projets sont présentés sur du FEDER.

## **Projets présentés en sélection**

### ***Ingénierie hélistation\_La Smalah***

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Yann Lorteau**, Directeur financier de La Smalah
- Avis d'opportunité favorable en GAL 03 du 25/06/2024
- Montant FEDER retenu après instruction : **25 000 €**

**VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE**

## *Charte patrimoniale et paysagère\_Commune de Lévignacq*

**Pas d'abstention vote pour conflit d'intérêt.**

- Avis d'opportunité favorable en GAL 01 du 07/12/2023
- Montant FEADER retenu après instruction : **12 120 €**

### **VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE**

## *Ingénierie Mobilité 2024\_Pays*

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Arnaud Gomez**, Président du Pays
- **Françoise Douste**, élue du Pays
- **Sandrine Thomas**, élue du Pays
- **Françoise Leiner**, élue du Pays
- **Laetitia Cantau**, élue du Pays
- Avis d'opportunité favorable en GAL 02 du 28/03/2024
- Montant FEDER retenu après instruction : **25 000 €**

### **VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE**

## *Ingénierie Animation des actions au service d'une citoyenneté active 2024\_Pays*

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Arnaud Gomez**, Président du Pays
- **Françoise Douste**, élue du Pays
- **Sandrine Thomas**, élue du Pays
- **Françoise Leiner**, élue du Pays
- **Laetitia Cantau**, élue du Pays
- Avis d'opportunité favorable en GAL 01 du 07/12/2023
- Montant FEDER retenu après instruction : **25 000 €**

### **VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE**

## *Ingénierie du GAL 2024\_Pays*

**Abstention vote pour conflit d'intérêt :** les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Arnaud Gomez**, Président du Pays
- **Françoise Douste**, élue du Pays
- **Sandrine Thomas**, élue du Pays
- **Françoise Leiner**, élue du Pays
- **Laetitia Cantau**, élue du Pays

- L'ingénierie du GAL (animation, gestion, communication, évaluation...) est le seul dossier qui n'est pas présenté en avis d'opportunité car obligatoire dans le cadre de la convention avec l'Autorité de gestion et le GAL.
- Montant FEADER retenu après instruction : **61 160,16 €**

**VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE**

**FIN DE LA SEANCE à 21h15.**



**M. Arnaud GOMEZ**

*Président du Pays Landes Nature Côte  
d'Argent*